





C'est quoi, la discrimination?

C'est un délit interdit et sanctionné par la loi.

La discrimination est le fait de traiter de façon inégale deux ou plusieurs personnes placées dans une situation comparable, en raison des 25 critères définis par la loi ou dans un domaine visé par la loi :

- l'apparence physique
- l'âge
- l'état de santé
- l'appartenance ou non à une prétendue race
- l'appartenance ou non à une nation
- le sexe
- l'identité de genre
- l'orientation sexuelle
- la grossesse
- le handicap
- l'origine
- la religion
- la domiciliation bancaire
- les opinions politiques
- les opinions philosophiques
- la situation de famille
- les caractéristiques génétiques
- les mœurs
- le patronyme
- les activités syndicales
- le lieu de résidence
- l'appartenance ou non à une ethnie
- la perte d'autonomie
- la capacité à s'exprimer dans une langue étrangère
- la vulnérabilité résultant de sa situation économique

Dans 6 domaines précisés par la loi :

- l'emploi
- le logement
- l'éducation
- la formation
- l'accès aux biens et aux services, publics et privés
- l'accès aux soins et aux services sociaux

Pourquoi on discrimine ?

Par peur de la différence : le manque d'ouverture, les préjugés et les fausses croyances qu'on peut avoir.

Par une forme de paresse : la difficulté qu'on peut avoir à s'adapter, à faire des efforts et des concessions, à renoncer à ses habitudes. Il est plus simple de penser quelque chose d'une personne sans la connaître, d'en avoir une idée toute faite.

Par entraînement : attitude individuelle mais aussi une forte influence du groupe.

Quels types de discrimination ?

La discrimination directe : c'est une différence de traitement intentionnelle et délibérée fondée sur un des 25 critères.

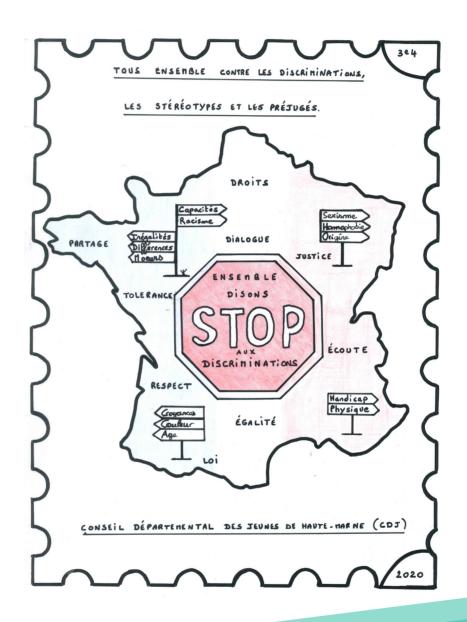
exemple: un employeur écarte la candidature d'une personne du fait même de son sexe / patronyme / handicap / situation de famille, etc.

La discrimination indirecte : apparemment neutre qui est susceptible d'entraîner, pour l'un des motifs prohibés, un désavantage particulier pour une personne ou un groupe.

STOP DISCRIMINATIONS



exemple: le directeur d'une entreprise de sécurité ne recrute que des hommes et des femmes qui mesurent plus d'1,75 m. Or, les femmes mesurent en moyenne 1,65 m. Il exclut donc de fait dans ses recrutements plus de femmes que d'hommes même si ce n'est pas son intention.



Que dit la loi?

Le droit français reconnaît en principe l'égalité de tous (Déclaration des Droits de l'Homme, Préambule de la Constitution de 1946, Constitution de 1958, Convention internationale des droits de l'enfant). En conséquence de ce principe, la discrimination est interdite.

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits »

(article I de la Déclaration universelle des droits de l'homme)

Article 225-1 du code pénal

La discrimination définie à l'article 225-1, commise à l'égard d'une personne physique ou morale, est punie de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.

Différents textes de loi définissent et sanctionnent le racisme

Les propos publics sont des délits, les propos privés relèvent de la contravention.

Des propos racistes ou antisémites sont des paroles, des écrits ou des images qui stigmatisent, humilient ou attisent le racisme.

L'injure est un terme d'invective ou de mépris portant atteinte à l'honneur ou à la considération.

La provocation à la haine raciale cherche à instiller chez celui qui reçoit le propos un désir de violence de nature à favoriser un passage à l'acte (discrimination, violence).

Dates-clés

- La **loi du 1**^{er} **juillet 1972, dite loi Pleven**, a créé les délits spécifiques d'injure, diffamation à caractère raciste ainsi que la provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence raciale.
- Article 13 du **Traité d'Amsterdam du 2 octobre 1997** : pour la première fois en Europe un texte législatif parle de lutte contre la discrimination liée au handicap. C'est ce même texte fondateur qui va permettre de lutter pour l'égalité entre les femmes et les hommes.
- 16 novembre 2001 transcription de la loi relative à la lutte contre les discriminations dans le Code du travail et le Droit pénal (élargissement des critères prohibés).
- La **loi du 30 décembre 2004** crée la Haute Autorité de Lutte cotre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE).
- 2011 : création du Défenseur des droits (fusion de 4 autorités : HALDE, CNDS, Médiateur de la République, Défenseur des enfants) et son inscription dans la Constitution.

Que faire en cas de discrimination?

Lorsque tu estimes être victime d'acte discriminatoire, dans le cadre de l'école ou à l'extérieur, tu as la possibilité d'en parler :

- Au sein de l'établissement scolaire :
- à ton professeur principal ou au CPE ou à tout autre personnel (infirmière, assistante sociale, etc.);

- à ton chef d'établissement :
- à ton responsable de stage lorsque la situation intervient dans le cadre de ton stage dans une entreprise ou une administration ;

- En dehors de l'établissement scolaire :

• au médiateur académique ;

Pour connaître les missions et les compétences du médiateur de l'Éducation nationale et du médiateur académique consulte le site : www.education.gouv.fr/mediateur

- à une association de lutte contre les discriminations ;
- à la HALDE : 08 1000 5000 ou rencontrer un de ses correspondants locaux :

La HALDE peut être saisie directement par une personne majeure, ou via le représentant légal (parents ou tuteur) si la personne qui s'estime victime est mineure.

- Tu es victime de harcèlement discriminatoire ou de discrimination liée à l'orientation sexuelle :
- Ligne Azur: 0810203040

Ce numéro a été mis en place pour les jeunes en questionnement sur leur orientation sexuelle.

SOS homophobie: 0 810 108 135

Pour les personnes victimes d'homophobies, d'actes homophobes ou de harcèlement discriminatoire.

- Tu es victime d'une discrimination sexuelle ou sexiste : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R50242
- Tu es victime de discriminations raciales et / ou religieuses :
- SOS racisme: 01 40 35 36 55
- MRAP (mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) : 01 53 38 99 99
- LICRA (ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) : www.licra.org

- Pour toutes discriminations:
- Défenseur des droits

www.defenseurdesdroits.fr/fr/institution/competences/lutte-contrediscriminations

- Délégué territorial du Défenseur des droits www.defenseurdesdroits.fr/fr/office#52
- Justice

www.justice.fr/fiche/faire-cas-discrimination

• Porter plainte : tu peux porter plainte dans un commissariat de police ou à la gendarmerie ou par courrier dans un délai de 6 ans après les faits.

Questionnaire

De quelle discrimination s'agit-il : sexisme, discrimination sociale et culturelle, racisme, homophobie, handicap?

I. Tu vois une élève qui joue au foot dans la cour avec un groupe de copains. Des garçons passent et se mettent à la siffler et à la huer.
2. Une personne en fauteuil roulant ne peut pas accéder seule au guichet de la poste.
3. Un élève est sujet à des moqueries dans sa classe depuis qu'il vient au collège avec un jean étroit et un tee-shirt de couleur pastel. En plus, il veut devenir coiffeur.
4. Un élève de ta classe est isolé car il n'a pas les dernières Nike aux pieds.

Quiz

1. Qu'est-ce que la discrimination?

- a. Un délit qui consiste à traiter de manière différente des personnes placées dans une situation comparable en se fondant sur un ou plusieurs critères interdits par la loi.
- **b.** Un crime qui consiste à traiter de manière différente des personnes placées dans une situation comparable en se fondant sur un ou plusieurs critères interdits par la loi.
- c. Un délit qui consiste à traiter de manière différente des personnes placées dans une situation comparable parce qu'on ne les aime pas.

2. Quel critère n'est pas interdit par la loi?

- a. La situation de famille
- b. Les diplômes
- c. L'état de grossesse

3. Mon voisin s'est fait injurier par le locataire du dessus qui est raciste. A-t-il subi une discrimination?

- **a.** Il n'y a pas discrimination, c'est une autre infraction pour laquelle on peut porter plainte
- b. Il n'y a pas discrimination
- c. Il y a discrimination

4. Refuser la location d'un appartement à une personne d'origine étrangère, est-ce?

- a. Un refus de prestation de bien et service
- b. Subordonner la fourniture d'un bien à une condition discriminatoire
- c. Une sanction

5. Quelle est la différence entre le critère de l'origine et le critère de la race?

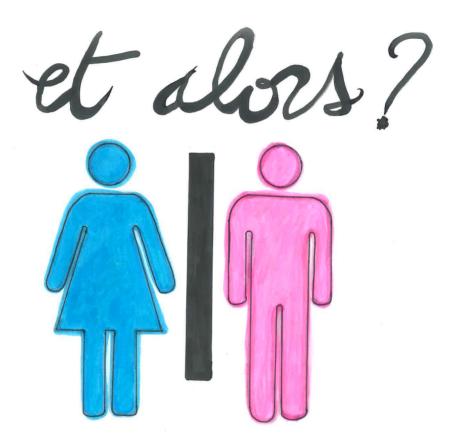
- **a.** Il n'y a pas de différence entre les deux, cela veut dire la même chose.
- **b.** La race c'est le terme que l'on utilise pour les personnes d'origine étrangère, et l'origine c'est le terme que l'on utilise pour les personnes qui habitent en France.
- c. L'origine c'est l'origine géographique comme l'adresse ou l'origine géographique par rapport à un endroit dans le monde alors que la race c'est une subdivision de l'espèce humaine en jaune, noir et blanc selon le critère apparent de la couleur de la peau.

6. Que faire quand on est victime de discrimination?

- a. On ne fait rien car la discrimination est trop difficile à prouver.
- b. On peut seulement saisir la Halde.
- c. On peut saisir la Halde, saisir une association spécialisée dans les discriminations ou on peut déposer une plainte qui sera traitée par la justice.

7. Comment prouve-t-on une discrimination?

- **a.** La discrimination est très difficile à prouver. La seule possibilité c'est dans le domaine de l'emploi où c'est l'employeur qui doit prouver qu'il n'a pas commis de discrimination si on porte plainte contre lui.
- **b.** La discrimination est difficile à prouver mais il existe plusieurs solutions : un témoignage, un document, demander l'aide de la Halde, les « testings » que les associations mettent en place.
- c. La discrimination peut être prouvée par un témoignage, un écrit. On peut sinon demander l'aide de la Halde qui fera des investigations.



STOP aux discriminations!

Jeux

Replace les lettres dans le bon ordre par rapport à la définition.

I.Attitude de discrimination fondée sur le sexe (spécialement, discrimination à l'égard du sexe féminin). e x m s e s i
2. Séparation imposée, de droit ou de fait, d'un groupe social d'avec les autres. s g a g t i n é r o é
3. Idéologie postulant une hiérarchie des races. a c s m r e i
4. Hostilité de principe envers les étrangers, ce qui vient de l'étranger. o é p o i e h n x b
5. Croyance, opinion préconçue souvent imposée par le milieu, l'époque ; parti pris. r j g s é p u é
6. Régime de ségrégation systématique qui existait, en Afrique du Sud, entre Blancs et Noirs (aboli en 1991). prtdiea a h
7. Mise à l'écart d'une personne pour ses différences qui sont considérées comme contraires aux normes de la société. t g n s m i s a t i a o t i

Trouve le mot caché ?

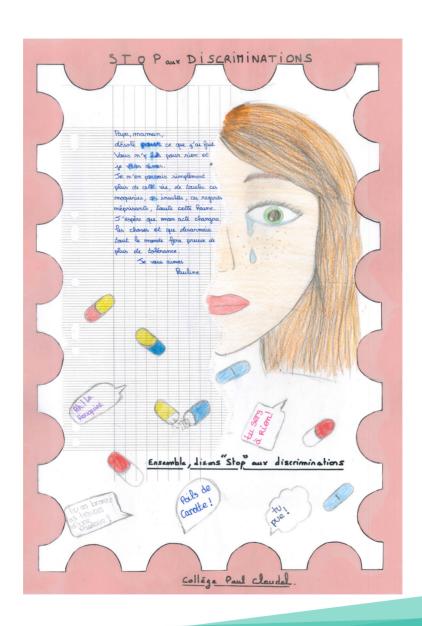
Barre les mots de la liste ci-dessous (verticalement, horizontalement, à l'endroit ou à l'envers) et compose le mot mystère avec les lettres restantes.

E	M	Y	N	0	R	Т	A	P	0	R	M
н	A	N	D	I	С	A	P	٧	R	E	0
R	E	s	1	D	E	N	С	E	-1	L	E
D	ı	Р	н	Y	S	1	Q	U	E	1	U
A	G	E	0	Р	I	N	1	0	N	G	R
G	E	N	R	E	R	A	С	E	Т	1	S
G	R	0	S	S	E	S	S	E	A	0	E
1	D	E	N	Т	I	Т	E	R	Т	N	S
N	0	1	Т	A	U	т	1	s	-1	s	A
S	ı	0	R	ı	G	I	N	E	0	E	N
Т	E	E	G	U	J	E	R	P	N	X	Т
н	0	M	0	Р	Н	0	В	I	E	E	E

RELIGION
ORIENTATION
ORIGINE
SEXE
PHYSIQUE

HANDICAP AGE GROSSESSE SANTE MŒURS

PATRONYME RESIDENCE RACE OPINION SITUATION GENRE IDENTITE HOMOPHOBIE PREJUGE



Clossaire

- Égalité: concept juridique désignant l'identité de traitement des citoyennes et citoyens par la loi. L'égalité s'oppose à l'inégalité et non à la différence. Être égaux ne signifie pas être identiques.
- Identité: ce qui caractérise de façon unique et singulière un individu, une réalité; processus par lequel l'individu élabore progressivement une singularité qui se définit par ses représentations, ses sentiments, ses croyances, son projet d'avenir, ses expériences, son histoire.
- Homophobie : renvoie à l'hostilité, explicite ou implicite, mais violente et agressive envers des individus dont les préférences amoureuses ou sexuelles concernent des individus de même sexe.
- Laïcité: concept politique qui désigne la loi de séparation du politique et du religieux, du public et du privé garantissant la liberté de conscience, l'indépendance des pouvoirs, et dans le cadre scolaire la neutralité à l'égard des convictions privées et appartenances communautaires.
- Mixité: caractère de ce qui est mélangé, composé d'éléments de nature différente. Qui comprend des personnes des deux sexes. La mixité scolaire s'applique à tous les aspects de l'institution (élèves, personnel, locaux, contenu enseignés, etc.).
- **Préjugé**: attitude comportant une dimension évaluative à l'égard d'un groupe social donné.
- exemple : ne pas aimer une catégorie de personne sans avoir jamais rencontré ce type de personne.
- Racisme : idéologie née au 19e siècle postulant l'existence des races et leur inégalité. Aujourd'hui, il prend la forme d'un racisme culturel fondé sur la foi en la supériorité de sa propre culture et sur la conviction que les cultures sont ensemble irréductibles et incompatibles.

- Sexisme : attitude ou situation de domination masculine à l'égard des femmes ; plus largement attitude de discrimination en fonction du critère de sexe.
- **Stéréotypes**: croyances partagées concernant les caractéristiques personnelles, généralement des traits de personnalité, mais souvent aussi des comportements, d'un groupe de personnes.

exemple : les filles sont mauvaises en mathématiques.

- Xénophobie : rejet des étrangers et, par extension, des groupes perçus comme différents. Le groupe étranger est perçu comme un problème, un risque ou une menace pour la société d'accueil qui décide de le tenir à l'écart.



Réponses

Questionnaire

- I. sexisme
- 2. handicap
- 3. homophobie
- 4. discrimination sociale

Quiz

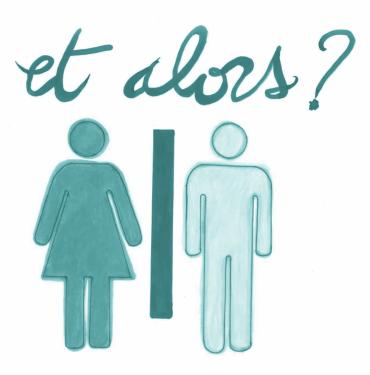
- 1. a.
- 2. b.
- 3. a.
- 4. c.
- 5. c.
- 6. c.
- 7. b.

Replacez les lettres dans le bon ordre par rapport à la définition.

- I. sexisme
- 2. ségrégation
- 3. racisme
- 4. xénophobie
- 5. préjugés
- 6. Apartheid
- 7. stigmatisation

Trouve le mot caché

diversité



STOP aux discriminations!



www.haut-marne.fr